



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23 Février 2024

# **Crise dans les écoles de conduite faute de place d'examen au permis de conduire : Vers une mobilisation collective le 27 février**

L'Union Nationale des Indépendants de la Conduite (UNIC), branche éducation routière de la Fédération Nationale de l'Automobile (FNA), tire la sonnette d'alarme sur une crise profonde affectant les écoles de conduite dans une grande partie du territoire national, mais avec beaucoup plus de gravité dans le département de la Seine-Saint-Denis. Cette situation critique est principalement due à une pénurie alarmante d'inspecteurs et d'examineurs pour les permis de conduire, entravant gravement la mission de service public exercée par ces établissements. Dans les faits, cela s'illustre par un manque cruel de places d'examens pénalisant des centaines de candidats.

L'UNIC alerte la Délégation à la sécurité routière (DSR) et les autorités depuis de nombreux mois. L'enseignement de la conduite est fortement dégradé par cette pénurie du nombre d'inspecteurs et examinateurs au permis. Elle dénonce les promesses non tenues faites lors de la présentation de la plateforme RENDEZ VOUS PERMIS, garantissant aux élèves un droit à une place d'examen et un seuil minimum d'inspecteurs, se traduisant par un nombre de places suffisant pour les écoles de conduite, quelle que soit la catégorie du

permis de conduire. A ces problématiques, l'Etat répond une amélioration au dernier trimestre 2024 pour les départements les plus touchés. Cette réponse vague et dilatoire, ne tient pas en compte les réalités du terrain. A terme, c'est la viabilité financière des auto-écoles qui est lourdement impactée.

Fait aggravant, l'approche des Jeux Olympiques en Île-de-France, engendre une forte demande de chauffeurs notamment pour les bus et poids lourds. Pour répondre à l'afflux de candidat, l'Administration a décidé de mobiliser les inspecteurs et examinateurs pour les épreuves du passage du permis poids lourds et de transports en commun, exacerbant davantage le déficit d'inspecteurs et la capacité à répondre aux besoins des candidats au permis de conduire.

Enfin, l'agacement des élèves ne cesse de croître. Non seulement, ils expriment leur mécontentement dû à de trop nombreux dysfonctionnements, mais ils exigent également la résolution des problèmes de dates pour les examens. Ils investissent dans un service qui, à leur grand regret, n'est pas intégralement garanti faute de place d'examens, qui relève de la compétence de l'Etat. Dans cette équation, ce sont principalement les auto-écoles qui subissent les conséquences. Dans ce contexte, l'UNIC appelle à une mobilisation collective le **27 février en Ile de France pour exiger des solutions immédiates et effectives**. Cette journée d'action vise à souligner l'importance cruciale de l'accès à l'éducation routière et à un permis de conduire, fondamentaux pour l'insertion professionnelle et sociale. Les écoles de conduite, pilier essentiel dans la formation des futurs conducteurs, se trouvent dans une impasse qui menace leur survie et la sécurité routière.

L'UNIC invite tous les acteurs concernés, professionnels de la conduite et élèves à se joindre à cette action collective pour faire entendre leur voix et pousser les autorités à agir sans délai. Il est temps de reconnaître l'éducation routière comme une priorité nationale et de mettre en place les moyens nécessaires pour assurer la formation de conducteurs responsables et la sécurité de tous sur les routes.